

Nous ne vous demandons pas de voter pour le gouvernement, mais pour le bill qui doit nous rendre nos droits, ainsi que cela va être présenté dans quelques jours à la Chambre.

Je considère, ou plutôt tous, nous considérons que cet acte de courage, de bonne volonté et de sincérité de votre part et de ceux qui suivent votre politique, sera grandement dans l'intérêt de votre parti, surtout au temps des élections générales.

Je dois ajouter que nous ne pouvons pas accepter votre proposition d'enquête, pour aucune raison et nous ferons l'impossible pour la combattre.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous ne croyez pas devoir vous rendre à notre juste demande, et que le gouvernement qui veut nous donner la loi promise, soit battu et renversé, tout en tenant bon jusqu'à la fin de la lutte, je vous informe avec regret, que tout l'épiscopat comme un seul homme, uni au clergé, se lèvera pour soutenir ceux qui auront succombé en nous défendant.

Veuillez me pardonner ma franchise, qui me fait vous parler ainsi. Quoique je ne sois pas votre ami intime, cependant je puis dire que nous avons été en bons termes. Toujours, je vous ai regardé comme un gentilhomme, un citoyen respectable et un homme habile pour être à la tête d'un parti politique.

Je fais des vœux pour que la divine Providence conserve votre courage et votre énergie pour le bien de notre commune patrie.

Je demeure avec respect et très sincèrement,

Honorable Monsieur,

Votre très dévoué et humble serviteur,

(Signé) A. LACOMBE, O. M. I.

La Presse du 15 avril 1895 publiait les deux lettres qui suivent :

Archevêché de Montréal,
le 9 avril 1895.

Mes chers collaborateurs,

I

II

Ecoles de Manitoba

En vous demandant de garder le silence sur la question des écoles du Manitoba, mon intention est que vous n'en parliez pas du haut de la chaire. Vous êtes libres toutefois, en dehors de là, d'exprimer l'entière satisfaction de l'épiscopat canadien au sujet de la position ferme et courageuse prise dernièrement par le gouvernement fédéral.

Ce n'est que rendre justice à la bonne volonté de nos législateurs, et les encourager à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre si heureusement commencée.

Je demeure bien sincèrement, chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N.-S.,

EDOUARD CHS.,

Archevêque de Montréal.

Lettre de Monseigneur Moreau

St-Hyacinthe, 24 mars 1895.

L'honorable J. A. Ouimet

Monsieur le ministre,

Permettez-moi de venir vous exprimer le vif contentement que j'ai éprouvé en prenant communication de l'ordre en conseil que vous et vos honorables collègues venez de passer en faveur des catholiques de Manitoba. C'est précisément ce que tous les catholiques et